

Commune d'ESTAVAR 66800

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 MAI 2024

Accusé de réception en préfecture
066-216600726-20240527-DCM2024-21-DE
Date de télétransmission : 28/05/2024
Date de réception préfecture : 28/05/2024

Nombre de conseillers en exercice : 8
Nombre de conseillers présents : 5
Nombre de votants : 7
Date de convocation : 16 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 mai à 19H00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Laurent LEYGUE, Maire. Séance retransmise sur Youtube et Facebook.

Présents : Bruno Cagny, Laurent Leygue, Sophie Verney, Laurence Barnola, Abdelhaq Achemirou

Absents Excusés : Fabrice Calmont, Alizée Desmet,

Procurations : Fabrice Calmont à Bruno Cagny ; Paul Miffre à Laurence Barnola

M Bruno Cagny est élu secrétaire de séance.

DCM2024-21: Convention de partenariat pour la gestion d'un point de contact La Poste Agence Communale

Le Maire rappelle à l'Assemblée la nécessité de conclure une nouvelle convention avec La Poste concernant la gestion d'un point de contact La Poste Agence Postale Communale.

Cette convention s'appliquera à compter du 6 décembre 2024 pour une durée de six ans.

Il demande à l'Assemblée de se prononcer.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

- DE CONTRACTER une nouvelle convention avec La Poste concernant l'Agence Postale Communale à compter du 6 décembre 2024 pour une durée de six ans.

- D'AUTORISER le Maire à signer les actes y afférent.

Le Maire,

Laurent LEYGUE

